

2 E R A L L Y E - R A I D A F R I C A G A Z O L I N E 2 0 0 6

# A LA DECOUVERTE DE LA TUNISIE

**OPTION 1 : Du mercredi 11 au samedi 21 octobre**  
**OPTION 2 : Du mercredi 25 octobre au samedi 4 novembre**

Bonjour les Gazous et les Gazelles !

Voici (enfin !) le dossier d'inscription que vous attendiez tous. Aussi simple et transparent que l'année passée. Avec la carte du parcours, la fiche d'inscription (n'oubliez surtout pas les photos d'identité, elles sont, cette année, obligatoires pour valider votre engagement parce que nous en avons besoin pour préparer les CARNETS DE ROUTE si pratiques que vous avez plébiscités l'année dernière), la fiche qui vous permet de calculer le prix de votre engagement et le règlement qui, vous le verrez, est beaucoup plus clair, notamment en ce qui concerne tout ce qu'il faut emporter (rien pour la route, tout pour la piste !).

Attention : il y a deux dates cette année. N'oubliez donc pas de cocher celle que vous avez choisie. C'est TRES IMPORTANT. Tout comme il est important de préciser, dès maintenant, si vous préférez le circuit Route ou le circuit Piste.

Face à la demande qui est très importante, nous vous conseillons de ne pas trop tarder à renvoyer tous les éléments nécessaires à valider votre inscription. Car, bien que nous ayons décidé d'organiser deux éditions sur le même parcours, il n'y aura pas de place pour tout le monde ! Et pour qu'il n'y ait pas de jaloux, les premiers à répondre seront évidemment les premiers à être inscrits...

Par ailleurs, merci de ne pas envoyer vos dossiers en recommandé avec AR. La Poste est loin, les queues interminables et le temps qui nous reste pour tout peaufiner beaucoup trop court.

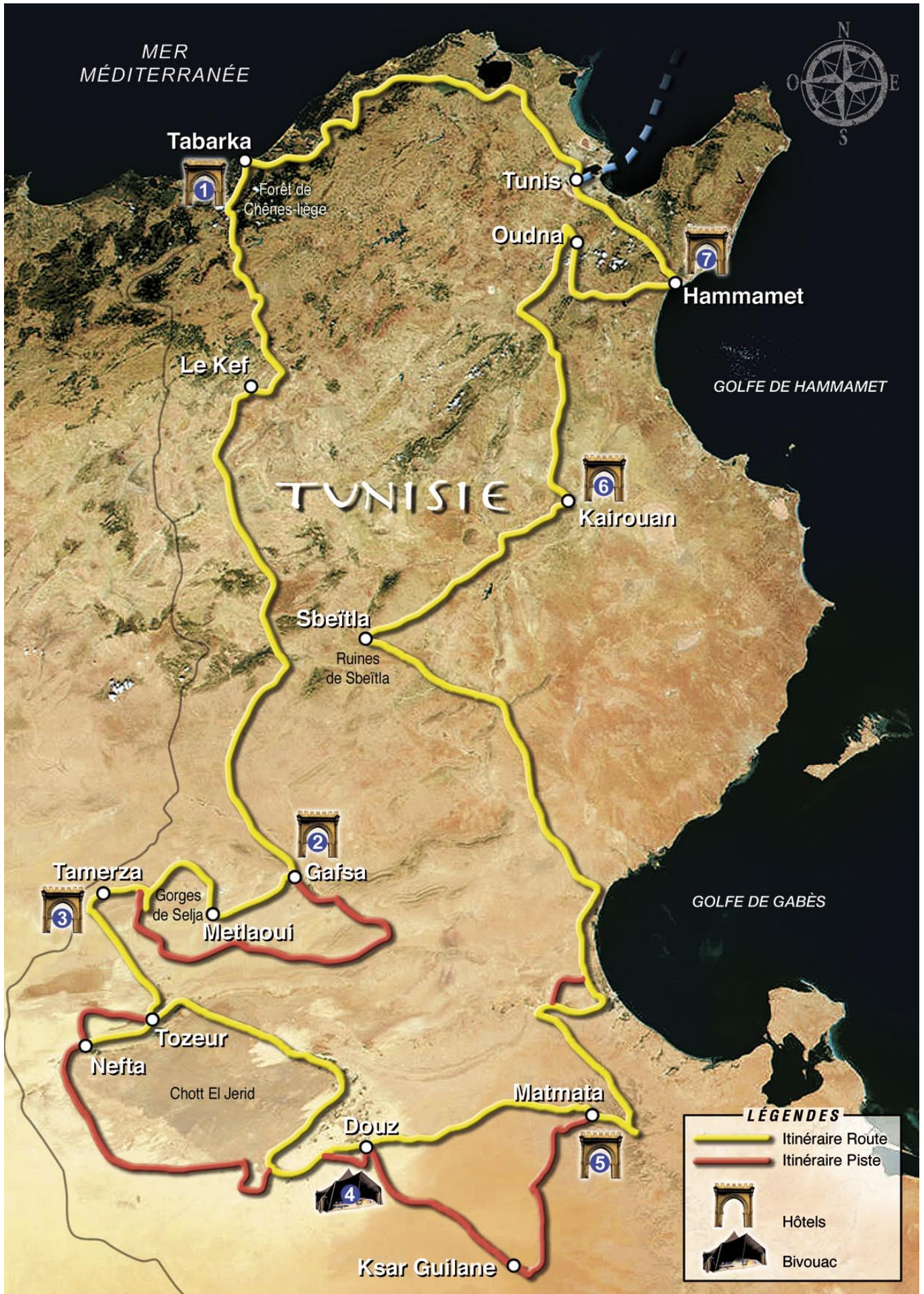
Dans les semaines qui viennent vous pourrez vérifier rapidement si votre engagement est effectif en vous rendant sur notre site <http://africa.gazoline.net> qui fait actuellement peau neuve pour plus d'efficacité, et vous y trouverez une multitude de renseignements de plus en plus pratiques à mesure que nous approcherons de la date de départ.

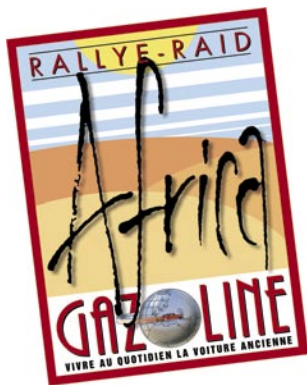
En attendant de vous rencontrer (pour ceux que nous ne connaissons pas encore) ou de vous retrouver (pour les "anciens"), bisous aux filles, poignée de main aux garçons... Et bienvenue dans l'aventure...

Daniel NOLLAN et Jean-Jacques DUPUIS

# LE PARCOURS

2 E RALLYE-RAID AFRICA GAZOLINE 2006





2 E RALLYE-RAID AFRICA GAZOLINE 2006

# FICHE D'INSCRIPTION

Date choisie : **OPTION 1 : DU 11 AU 21 OCTOBRE** **OPTION 2 : DU 25 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE**

## VEHICULE

Catégorie :  AUTO  MOTO  CAMION

Circuit choisi :  ROUTIER  PISTE

Marque	Dénomination	Année 1 <sup>ère</sup> mise en circ
Immatriculation	Carrosserie	Puissance Vitesse maxi

Joindre une photo du véhicule avec nom du pilote au dos

## PARTICIPANTS

	PILOTE	COEQUIPIER 1	COEQUIPIER 2	COEQUIPIER 3
Nom				
Prénom				
Date de naissance				
Adresse				
Code postal				
Ville				
Pays				
Téléphone domicile				
Téléphone bureau				
Portable utilisé sur le raid				
Email				
N° Passeport				
N° Permis Conduire				
N° Assistance rapatriement				
Groupe sanguin				
Personnes à prévenir en cas d'urgence				
	Tél.	Tél.	Tél.	Tél.

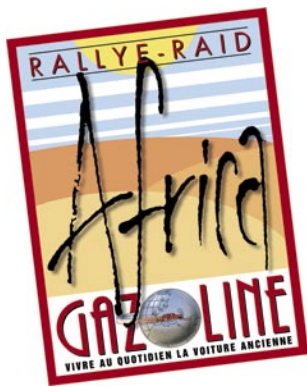
Joindre 2 photos d'identité par personne avec nom au dos (OBLIGATOIRES POUR VALIDER L'ENGAGEMENT)

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche d'inscription, avoir lu et approuvé le règlement du 2<sup>e</sup> RALLYE-RAID AFRICA GAZOLINE. Je décharge les organisateurs de toute responsabilité découlant de l'usage de mon véhicule pour tous dommages corporels ou matériels, causés aux tiers ou à eux-mêmes quelles que soient les conditions.

Date

Signature

NB : les renseignements portés sur cette fiche sont confidentiels et nous nous engageons à ne pas les communiquer à un tiers.



# CALCULEZ VOTRE REGLEMENT

Cadre réservé à l'organisation

Pré-inscription	Confirmé	Règlements		Annulé	N°
Le :	Le :	1	€	3	€
		2	€		

## TARIFS

VEHICULES **AUTO** 250 € **MOTO** 130 € **CAMION** 550 € (-7,50 m de long et 3,50 m de haut)

*Pour les camions, le tarif sera calculé par la compagnie maritime selon les dimensions et le poids. Remplir la fiche et la renvoyer sans règlement. Nous vous communiquerons le tarif par retour de courrier.*

### PARTICIPANTS

- Par personne ..... 1.000 €
- de 16 à 25 ans (-10 %) ..... 900 €
- -16 ans (-50 %) ..... 500 €

*Majoration de 10 % sur le total participant si inscription après le 30 avril 2006.*

### DATES DE REGLEMENT

- Pré-inscription...400 € par personne, cotisation comprise
- Acompte avant le 1/06/2006 ..... 400 € par personne
- Solde avant le 1/09/2006

## REGLEMENT

### COÛT TOTAL

PILOTE	€
COEQUIPIER 1	€
COEQUIPIER 2	€
COEQUIPIER 3	€
TOTAL EQUIPE avant remise	€
Majoration 10 % si inscription après le 30/04/2006	€
<b>TOTAL EQUIPE</b>	<b>€</b>
COÛT VEHICULE (voir plus haut)	€
Cotisation association 30 € par personne	€
<b>COÛT TOTAL</b>	<b>€</b>

### ECHEANCIER

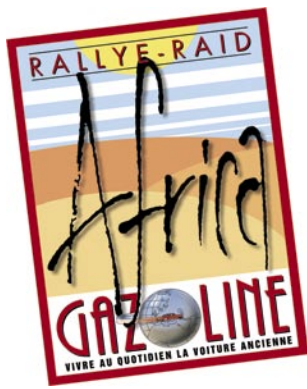
1. PRE-INSCRIPTION 400 € * par personne, cotisation comprise	€
2. Acompte de 400 € avant 1/06/2006**	€
3. Solde de votre compte avant 1/09/2006**	€

*\* Après étude du dossier de pré-inscription, l'inscription sera validée ou refusée. Dans ce dernier cas, votre règlement vous sera retourné dans les plus brefs délais. Dans les deux cas, vous serez avisé par courrier.*

*\*\* Passées ces dates butées, vous devez régler les acomptes précédents.*

Un seul règlement par équipage à chaque acompte est à effectuer par chèque bancaire ou postal à l'ordre de ASSOCIATION SAVANE AVENTURE et envoyé à l'adresse suivante :  
ASSOCIATION SAVANE AVENTURE, 15 rue Picot, 76530 Grand-Couronne (France).

Vous trouverez plus de renseignements sur notre site internet : <http://www.africa.gazoline.net>



# REGLEMENT PROVISOIRE

## 1. DEFINITION

L'association SAVANE AVENTURE, organise avec le concours de la revue GAZOLINE, deux rallyes en véhicules anciens de plus de 25 ans surnommés : *Rallye-Raid Africa Gazoline Tunisie 2006*.

## 2. DATES

Ces Rallyes-Raid Africa Gazoline auront lieu :  
■ du **11 au 21 octobre 2006** pour le premier  
■ du **25 octobre au 4 novembre 2006** pour le second.

## 3. DESTINATION

La destination sera la TUNISIE. L'itinéraire est communiqué en annexe.

## 4. CIRCUITS

Deux circuits seront proposés : un circuit «Piste» et un circuit «Routier».

■ Le **circuit Piste** est ouvert aux véhicules «adaptés» à ce genre de terrain qui mêle sable et cailloux : quatre ou six roues motrices, deux roues motrices avec garde au sol importante – pourront ainsi être éligibles des Renault 4 surélevées, des Citroën 2 CV, et même pour certaines des étapes des 203 ou 403 – et des motos typées trial, cross ou raid (600 Ténére, 500 Honda, 125 KTM, etc.). Ce choix sera effectué par le concurrent à l'engagement, mais pourra être changé par le comité d'organisation au cours du raid.

■ Le **circuit Routier** est ouvert à tous types de véhicules (autos, motos et camions), et il se déroulera sur des routes goudronnées ne présentant pas de difficultés, et sans la moindre notion de chronomètre.

■ Les bivouacs ou hôtels seront communs.

## 5. REPAS, HEBERGEMENT

Le droit d'engagement comprend le transfert des véhicules et passagers de Marseille à Tunis à l'aller, de Tunis à Gênes au retour, y compris les repas en pension complète sur le bateau, une nuité dans la région marseillaise avec dîner et petit-déjeuner, et tous les repas et hébergements sur le territoire tunisien (à l'exception des boissons) : petits-déjeuners, repas froid sous forme de panier le midi, dîners chauds, une nuit en bivouac organisé et six nuits en hôtel Grand Confort.

## 6. DEROULEMENT DU RAID

Le 2<sup>ème</sup> rallye RAID AFRIQUE GAZOLINE 2006 n'est en aucun cas une course de vitesse

mais une promenade touristique. Il n'y aura donc aucun classement même si un concours photos et dessins sera organisé et pour lequel un règlement spécifique sera publié ultérieurement.

Le Code de la route devra être respecté, avec une attention toute particulière dans les traversées de villes ou villages ainsi que la nuit.

## 7. VEHICULES ADMIS

Le **RALLYE-RAID AFRICA GAZOLINE TUNISIE 2006** est ouvert aux motos, autos, camions de plus de 25 ans (avant 1981). Toutefois, une dérogation sera accordée pour les véhicules plus récents à condition que le type du même véhicule ait été fabriqué avant 1981. Cette dérogation sera soumise au comité d'organisation.

Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser tout véhicule à l'inscription sans avoir à motiver sa décision.

## 8. PREPARATION ET CONTROLE TECHNIQUE DU VEHICULE

Chaque véhicule devra répondre aux règles en vigueur, tant en France qu'à l'étranger, relatives aux véhicules automobiles, motos et poids lourds et au Code de la route. Les concurrents devront présenter un contrôle technique de leur véhicule de moins de six mois (voir contrôle volontaire avec votre centre).

■ Pour le circuit Route, en dehors d'une bonne révision mécanique et notamment des organes de sécurité, aucune préparation spécifique n'est nécessaire.

■ Pour le circuit Piste, il est fortement recommandé d'équiper le véhicule de ceintures de sécurité homologuées assurant un excellent maintien des passagers (ex. : harnais 3 points).

Un carter de protection sous le châssis est également recommandé, et l'accent devra être mis sur les organes de sécurité : freinage, suspension, direction, éclairage et nous vous recommandons de monter, si possible, des pneumatiques «renforcés» et de soigner le circuit de refroidissement.

Toujours pour le circuit Piste, chaque véhicule devra être équipé de :

- 1 extincteur de 2 kg minimum (ou 2 de 1 kg).
- 2 roues de secours et chambres à air ou 1 roue et un pneu.
- 1 jerrycan de 20 litres de carburant en acier.
- 1 jerrycan de 20 litres d'eau potable.
- 2 anneaux de prise de remorque, un à l'avant, l'autre à l'arrière.

- 1 corde ou sangle de remorquage 6 m.
- 2 fusées de détresse rouge type bateau.
- 2 triangles de pré-signalisation.
- 1 jeu de plaques de désensablage (type camping car).

## 9. PARTICIPANTS

Le nombre de participants est libre dans chaque véhicule à condition de ne pas dépasser le nombre limité sur la carte grise. Toutefois, nous attirons votre attention sur ce nombre pour les problèmes de surcharge et d'emport de bagages que cela génère.

Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser tout participant à l'inscription sans avoir à motiver sa décision.

## 10. OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET SANTE

Chaque participant devra présenter au cours des vérifications administratives les documents suivants :

- Certificat médical effectué chez son médecin traitant.
  - Carnet de vaccination et la carte de groupe sanguin (vaccinations universelles : tétanos, polio).
  - Passeport en cours de validité et valable 6 mois après la date du retour.
  - Permis de conduire.
  - Assurance rapatriement.
- Chaque véhicule devra être présenté avec les documents suivants :
- Carte grise ou certificat d'immatriculation en règle.
  - Carte verte et attestation d'assurance.
  - Certificat de contrôle technique.

## 11. EQUIPEMENT INDIVIDUEL

- 1 lampe frontale.
- Vêtements chauds pour le soir.
- Lunettes de soleil.
- Lunettes type moto pour la poussière.
- Boules Quiès, etc.

## 12. SECURITE

Equipement de survie dans chaque véhicule :

- 1 boussole.
- 1 briquet.
- 1 téléphone portable (avec réseau monde pour la période du raid).
- 1 carte générale de la Tunisie (Michelin n° 744).
- 1 couverture de survie.
- 1 ration de survie.

- 1 trousse pharmacie pour premiers soins.
- Crème solaire...

### 13. ASSISTANCE MEDICALE

Un médecin présent sur le circuit Piste et à chaque étape assure les premiers soins et secours.

Il est obligatoire d'avoir une assurance rapatriement.

### 14. ASSISTANCE VEHICULES

Chaque concurrent devra assurer l'entretien de son propre véhicule. L'assistance «mécanique» de l'organisation pourra proposer son aide technique, mais sous la responsabilité du concurrent. En cas d'immobilisation sur le territoire Tunisien, l'organisation prend en charge le rapatriement du véhicule au minimum jusqu'au port de Marseille, ceci dans un délai maximum d'un mois après la fin du Rallye-raid (l'organisation s'efforcera cependant de rapatrier tous les véhicules en même temps que le Rallye-raid).

Un ou plusieurs véhicules de l'organisation assureront la fermeture de chaque circuit. Le transport de pièces détachées (en cantine) peut être assuré par l'organisation.

### 15. DROITS D'ENGAGEMENT ET CALENDRIER

Chaque participant au **RALLYE-RAID AFRICA GAZOLINE TUNISIE 2006** doit être membre de l'association SAVANE AVENTURE.

- La cotisation 2006 est fixée à 30 €
- Engagement par participant : 1.000 €
- Voiture : 250 €
- Moto : 150 €
- Camion : Le coût de l'engagement camion sera calculé par la compagnie maritime individuellement en fonction de ses dimensions et poids : Longueur, Hauteur et PTAC.

Exemple d'un équipage voiture avec deux personnes :

- Cotisation : 2 x 30 = 60 €
- Participants : 2 x 1.000 = 2.000 €
- Véhicule : 1x 250 : 250 €
- TOTAL = 2.310 €

#### Calendrier

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 1<sup>er</sup> mars et seront closes le 30 septembre 2006. Un seul règlement par équipage sera accepté.

- Premier acompte à l'inscription : 400 € par personne, cotisation comprise.
- Deuxième acompte à verser au 1<sup>er</sup> juin 2006 : 400 € par personne.
- Solde du compte à verser au 1<sup>er</sup> septembre.

#### Remises

- Enfants de moins de 15 ans : - 50 % sur le prix participant.

- Afin d'encourager les jeunes (de 16 à 25 ans) : - 10%.

#### Majoration

- Inscription après le 30 avril : + 10 %.

#### L'inscription comprend à partir de Marseille :

- Nourriture midi et soir.
- Hébergement dans la région de Marseille le mercredi soir, avec dîner et petit-déjeuner.
- Hébergement (hôtels et bivouac).
- Assistance véhicule.
- Assurance Responsabilité Civile organisateur.
- Traversée bateau A/R et pension complète (cabine 2 places).
- Remise de documents, Carnet de route, autocollants, tee-shirts, road-books, etc.).

#### L'inscription ne comprend pas :

- Le passeport.
- Le carburant du véhicule et péages.
- L'entretien du véhicule.
- L'assurance du véhicule.
- Les boissons et téléphone.

### 16. ANNULATION

#### En cas d'annulation d'un participant :

- avant le 1<sup>er</sup> juin remboursement des acomptes : - 20%.
  - après le 1<sup>er</sup> août remboursement des acomptes : - 50%.
  - après le 1<sup>er</sup> octobre, aucun remboursement.
- Dès le départ du Rallye-Raid, aucun remboursement ne sera effectué pour cause d'abandon.
- Le comité d'organisation pourra, pour des raisons de sécurité, cas de force majeure ou tout autre motif, annuler le raid sans avoir à justifier du motif de sa décision. Le montant du remboursement ou le report du Rallye-Raid à une date ultérieure sera déterminé par une Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Savane Aventure.
- La cotisation de 30 € reste acquise à l'association Savane Aventure dans tous les cas.

### 17. DROITS & PUBLICITE

L'organisation autorise aux participants : la diffusion de tous reportages, photos, images de télévision, à condition de ne pas nuire à l'image du **Rallye-Raid Africa Gazoline** et à ses organisateurs.

L'organisation se réserve le droit d'utiliser les photos, les images, les reportages du raid et de ses participants pour toute utilisation médiatique ou publicitaire.

### 18. PUBLICITE SUR VEHICULE

Des emplacements publicitaires seront réservés pour l'organisateur sur chaque véhicule, les dimensions et emplacements sont fournis en annexe. Le reste du véhicule étant libre pour

toutes autres publicités, l'organisateur se réserve le droit d'en interdire certaines sans avoir à justifier sa décision.

### 19. POINTAGE & RECHERCHE

Chaque véhicule portera un numéro et devra impérativement pointer à chaque départ et arrivée d'étape. Au moins un véhicule de l'organisation fermera chaque circuit. En cas de panne ou d'immobilisation, les équipages devront rester près de leur véhicule et seront invités à monter dans les véhicules d'assistance, l'organisation se chargeant du rapatriement des véhicules immobilisés. En cas de refus de l'équipage, celui-ci devra signer une décharge à l'organisateur et ne fera plus partie du raid. Si un équipage veut choisir un autre itinéraire ou quitter le raid sans en avertir les organisateurs, celui-ci devra prendre en charge les frais de recherche engagés à son égard. Les équipages se retrouvant sans véhicule seront répartis dans les véhicules d'assistance ou tout autre moyen pouvant les transporter à chaque étape.

### 20. LIMITATION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR RALLYE

Le nombre d'engagés sera limité à 65 véhicules maximum par Rallye-Raid. Les premiers inscrits seront engagés en priorité, puis dans l'ordre d'adhésion à l'Association Savane Aventure.

### 21. RESPONSABILITE, LITIGES

Chaque participant est tenu de se conformer aux consignes du comité d'organisation, lequel ne peut être tenu responsable des incidents, accidents ou dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente. Chaque participant reconnaît prendre conscience des risques inhérents au caractère particulier de ce genre de manifestation et de l'éloignement des centres médicaux. Il déclare assumer ces risques et renonce à rechercher la responsabilité du comité d'organisation pour tout accident, vol, dommages aux biens ou aux personnes, maladie,... Ces engagements seront opposables aux ayants-droit de chaque participant.

Pour tout règlement de litige, seul le tribunal de ROUEN sera compétent.

### SAVANE AVENTURE

15 rue Picot  
76530 GRAND-COURONNE  
T. 0873.079.856 ou 06.81.10.79.49  
<http://africa.gazoline.net>  
daniel.nollan@free.fr